

Pourquoi être membre de la FQSC ?

Adhérer à un organisme reconnu

La **Fédération québécoise des sports cyclistes** est un organisme à but non lucratif voué à la régie et la promotion des sports cyclistes.

- Elle régit la pratique des sports cyclistes au Québec et fait la promotion d'une pratique sécuritaire et du respect de l'esprit sportif;
- Elle défend et protège les droits de ses membres;
- Elle favorise le plein épanouissement des pratiquants des sports cyclistes.

Une nouvelle structure, un nouveau secteur à la FQSC

La FQSC est impliquée au niveau du volet cyclisme pour tous depuis quelques années. Ce volet comprend notamment la promotion de la sécurité à vélo, le développement d'un calendrier d'événements et le partenariat avec des événements à caractère caritatif. C'est un secteur en effervescence et nous souhaitons y accorder une plus grande attention.

Le premier comité directeur autonome et indépendant des autres secteurs a été créé. Ce nouveau comité directeur, composé de quatre membres, dont un vice-président sectoriel siégeant au conseil d'administration de la FQSC, aura comme mandat de coordonner l'ensemble du secteur, d'assurer le bon fonctionnement, de définir ses orientations, d'adopter et de respecter son budget et de rendre compte au CA. Une belle autonomie avec laquelle vient de grandes responsabilités.

Il reste encore évidemment beaucoup de chemin à parcourir et c'est en collaboration avec l'ensemble des clubs et intervenants du milieu que nous souhaitons réaliser le tout.

Être représenté sur la scène québécoise

Présente à la Table québécoise de la sécurité routière, la FQSC a à cœur les différents enjeux de société touchant la population cycliste québécoise et la collaboration avec les différents usagers de la route. Elle représente donc ses membres auprès des instances québécoises, canadiennes et internationales du cyclisme.

Promouvoir les « grandes valeurs » du cyclisme

Adhérer à la FQSC et à son secteur cyclisme pour tous, veut aussi dire que vous appuyez des démarches concertées et en respect avec le code de la sécurité routière et aidez à promouvoir les grandes valeurs du cyclisme ; la sécurité, le port du casque, les saines habitudes de vie, la solidarité et le respect.

Partager une philosophie d'événement

La « Série des défis cyclosporifs » vous permet de participer à des activités cyclistes de masse et d'atteindre vos objectifs personnels. Ouvert à tous, chaque événement consiste à parcourir une distance choisie sur un parcours préétabli, sécurisé et balisé, dans un environnement non compétitif. Vous engagez dans l'un de ces défis, c'est choisir de rouler pour votre plaisir, votre santé ou pour vous surpasser et choisir la solidarité et la courtoisie pour vous affirmer.

Les avantages connexes

Sanction d'événement, adhésion annuelle de membre individuel ou de club, à ce titre vient s'ajouter une protection d'assurance à ne pas négliger. Elle concerne vos administrateurs dans le cas d'un club et les protège en responsabilité civil et vos membres, aussi membre de la FQSC, étant couvert en tout temps par notre assurance accident, à condition de respecter les règles de sécurité (port du casque).

La sanction club vous donne aussi :

- Tribune de diffusion d'événement
- Accès à des services et du personnel expert (commissaires, encadreurs,...)
- Tribune pour être partie prenante des décisions concernant l'évolution de la pratique du cyclisme
- Établir un réseau de communication avec d'autres organisateurs/clubs pour partager des questionnements

Les fonctionnalités ...

Pour répondre à toutes vos questions et vous donner davantage de détails sur le secteur cyclisme pour tous, n'hésitez pas à consulter le site internet www.fqsc.net ou contacter la directrice technique.

Chantale Philie

Directrice technique cyclisme pour tous

(514) 252-3070 poste 3671

cphilie@fqsc.net